

Communiqué de presse

Paris, le 16 octobre 2025

Comment stabiliser la dette publique ?

Dans un contexte de forte contrainte budgétaire, la stabilisation de la dette publique française s'impose au cœur du débat économique, médiatique et parlementaire. De fait, la dette ne cesse d'augmenter depuis plusieurs années et devrait atteindre 116,2 % du PIB en 2025. Dans ce *Focus*, **Adrien Auclert, Marie-Apolline Barbara, Xavier Jaravel, Emma Laveissière, Oskar Lasterra, Xavier Ragot et Diego Renaud** analysent les conditions nécessaires à la stabilisation de la trajectoire de la dette et proposent un panorama des leviers d'économies mobilisables afin d'éclairer les discussions à venir sur les orientations budgétaires.

L'objectif est double :

- Proposer une trajectoire de consolidation de la dette publique ;
- Recenser, de manière transparente, les leviers budgétaires qui pourraient être mobilisés, avec des chiffrages réalistes et prudents pour chaque mesure.

Un effort budgétaire nécessaire pour stabiliser la dette

À l'aide d'un modèle macroéconomique, l'étude estime l'ampleur de l'ajustement budgétaire nécessaire pour stabiliser la trajectoire de la dette publique. Nos simulations indiquent qu'un ajustement de l'ordre de 112 milliards d'euros serait requis pour stabiliser la dette et se prémunir des crises économiques futures, dont environ 27 milliards d'euros dès la première année, afin d'amorcer une trajectoire soutenable. Tant que cet ajustement ne sera pas opéré, le ratio de la dette publique sur PIB et la charge d'intérêt continueront d'augmenter.

Ce *Focus* vise également à clarifier les chiffrages avancés dans le débat public en proposant une explication pédagogique du déficit tendanciel, afin de mieux situer les enjeux économiques qu'il recouvre.

Un panorama de leviers budgétaires pour un débat informé

La seconde partie dresse un panorama de près de 170 leviers budgétaires, qu'il s'agisse de mesures de dépenses, de recettes ou de réformes structurelles.

L'approche retenue est descriptive plutôt que normative : il s'agit de présenter l'ensemble des options identifiées et chiffrées sérieusement, sans préjuger des choix politiques à venir.

Au total, les mesures recensées représentent :

- 108 milliards d'euros du côté des dépenses ;

- 111 milliards d’euros du côté des recettes ;
- 45 milliards d’euros sous forme de réformes structurelles.

Cette synthèse vise à fournir une base factuelle et ordonnée pour la décision publique, en ancrant la discussion dans des ordres de grandeur réalistes et prudents, condition indispensable d’un débat budgétaire crédible.

Une démarche ouverte et évolutive

Cette publication s’inscrit dans une démarche de transparence du débat budgétaire. Les chiffrages détaillés seront prochainement mis à disposition sur le site du CAE.

→ [Lire ou télécharger le Focus « Comment stabiliser la dette publique ? »](#)

→ [Retrouvez les Notes du CAE sur www.cae-eco.fr](#)

À propos du Conseil d’analyse économique

Placé auprès du Premier ministre, le Conseil d’analyse économique a pour mission d’« éclairer, par la confrontation des points de vue et des analyses, les choix du gouvernement en matière économique ». Il est composé d’économistes universitaires et de chercheurs reconnus, et réalise en toute indépendance des travaux qu’il rend publics. Les opinions exprimées dans les publications du CAE sont celles de leurs auteurs et n’engagent ni le Conseil, ni le Président délégué, ni, bien entendu, le Premier ministre.

Contact presse : Hélène Spoladore 01 42 75 77 47 – 07 88 87 55 44 – helene.spoladore@cae-eco.fr

Suivez @CAEeco sur Bluesky et @CAE-eco sur LinkedIn